

Le gros chantier des TPE

Les très petites et petites entreprises (TPE/PE) font vivre l'économie. Mais leurs performances en matière de santé et de sécurité au travail peuvent être améliorées. Pour les organismes de prévention, le défi est à présent de sensibiliser ces entreprises et d'élaborer des démarches et des outils adaptés à leurs spécificités.

En France, 98 % des entreprises comptent moins de 50 salariés. Les petites (moins de 50 salariés) et très petites entreprises (1 à 9 salariés) emploient au total 7 millions de personnes. Ces entreprises sont particulièrement vulnérables face aux risques professionnels. Les études montrent en effet que la sinistralité des entreprises de 25 à 60 salariés est au moins de 20 % supérieure à celle des autres entreprises.

Des entreprises démunies

En matière de prévention, les petites entreprises sont confrontées à de nombreuses difficultés. Le manque de moyens et de compétences internes ainsi que l'absence d'instances représentatives (CHSCT ou délégués du personnel) constituent un obstacle important. La prise en compte de la S&ST repose essentiellement sur l'implication personnelle de l'employeur. Et pour les dirigeants, les questions de santé et de sécurité sont secondaires par rapport aux impératifs commerciaux et financiers qui conditionnent la survie de leur entreprise. Par ailleurs, les employeurs sont souvent peu sensibilisés à la prévention : 34 % considèrent que leur activité ne présente pas de risques pour les salariés et ne voient pas l'intérêt du document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'appui des fédérations professionnelles

La lutte contre les risques professionnels dans les TPE confronte les organismes de prévention à deux principaux défis. Le premier est de parvenir à proposer des solutions pratiques de prévention adaptées aux moyens, aux compétences et aux spécificités de chaque entreprise. Il s'agit de troquer l'approche experte pour une approche ancrée sur les réalités du terrain, afin d'intégrer harmonieusement les mesures de prévention dans les pratiques professionnelles. Cela suppose de posséder une connaissance fine des organisations, des techniques, des bonnes pratiques mais aussi des cultures de chaque secteur professionnel.